; à quel sujet devons-nous donc prêter serment ? » Il a dit : « Vous vous engagez à adorer Allah, sans rien Lui associer, à accomplir les cinq prières et à obéir à Allah… - Là, il chuchota une parole -… et à ne rien demander aux gens !

D'après Abû Muslim Al Khawlânî qui a dit : le bien-aimé, le digne de confiance m'a raconté ; en effet, il est aimé auprès de moi et il est aussi digne de confiance selon moi : ‘Awf ibn Mâlik Al Achja’î (qu’Allah l’agrée) a dit : : « Nous étions neuf, ou huit, ou sept auprès du Messager d’Allah alors il nous a dit : « N’allez-vous donc pas prêter allégeance au Messager d’Allah ? » Or, nous lui avions déjà prêté serment peu auparavant. Nous avons donc dit : « Nous t’avons déjà prêté allégeance, ô Messager d’Allah ! » Il a répété : « N’allez-vous donc pas prêter allégeance au Messager d’Allah ? » Alors, nous avons tendu nos mains et nous lui avons dit : « Nous t’avons déjà prêté serment, ô Messager d'Allah ; à quel sujet devons-nous donc prêter serment ? » Il a dit : « Vous vous engagez à adorer Allah, sans rien Lui associer, à accomplir les cinq prières et à obéir à Allah… - Là, il chuchota une parole -… et à ne rien demander aux gens ! » Dès lors, j’ai vu certains de ceux qui étaient présents, lorsque l’un d’entre eux faisait tomber son fouet, il ne demandait à personne de le lui ramasser. »

[Authentique] [Rapporté par Muslim]

Le Prophète était parmi un nombre de Compagnons (qu'Allah les agrée) lorsqu'il leur demanda trois fois de lui prêter allégeance et de s'engager auprès de lui de s'attacher aux affaires suivantes : La première : l'adoration d'Allah, Seul, en appliquant Ses injonctions et en évitant Ses interdictions et en ne Lui associant rien. La deuxième : l'accomplissement des cinq prières obligatoires, durant le jour et la nuit. La troisième : l'écoute et l'obéissance dans ce qui est convenable envers quiconque dirige l'affaire des musulmans. La quatrième : le fait de soumettre tous leurs besoins à Allah et de ne rien demander aux hommes. Et le Prophète baissa sa voix au moment de leur demander cela. Et les Compagnons (qu'Allah les agrée) ont appliqué cela et lui ont prêté allégeance de sorte que le rapporteur de ce hadith a dit : " Et assurément, j’ai vu certains de ces Compagnons, lorsque le fouet de l’un d’entre eux tombait par terre, il ne demandait à personne de le lui ramasser ; plutôt, il descendait de sa monture et le récupérait lui-même. »


النجاة الخيرية
ALNAJAT CHARITY


لجنة الدعوة الإلكترونية
EDC
E-Da'wah Committee